

**Reconnaissance des Acquis
et des Compétences**

**ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES
en
TECHNIQUES DE STÉRILISATION**



www.cegep-st-laurent.qc.ca
625, avenue Sainte-Croix, Montréal (Québec) H4L 3X7
514 747-6521 poste 7631
Métro Du Collège

La nature de la RAC

Au fil du temps, vous avez acquis de l'expérience et des connaissances qui font de vous une personne plus compétente dans le domaine de la stérilisation. En revanche, il se peut que vous n'ayez pas la reconnaissance professionnelle souhaitée. Alors peut-être que le programme de RAC (reconnaissance des acquis et des compétences) du cégep de Saint-Laurent peut vous intéresser!

La RAC propose une démarche qui vous permettra de faire reconnaître les compétences que vous avez acquises dans différents lieux et selon des modes d'apprentissage variés. Il s'agit d'un processus d'évaluation permettant à un adulte de faire la démonstration qu'il possède les compétences visées dans un programme de formation spécifique.

En plus de vous permettre d'obtenir votre diplôme plus rapidement et à des coûts moindres, ce processus pourrait vous permettre également :

- de préciser votre niveau de compétence;
- de faire reconnaître officiellement ce niveau de compétence.

NOTRE PHILOSOPHIE

Notre démarche de reconnaissance des acquis et des compétences s'appuie sur trois principes de base :

1. Une personne a droit à la reconnaissance sociale de ses acquis et de ses compétences dès lors qu'elle fournit la preuve qu'elle les possède;
2. Une personne n'a pas à réapprendre ce qu'elle sait déjà ni à refaire, dans un contexte scolaire formel, des apprentissages qu'elle a déjà réalisés dans d'autres lieux, selon d'autres modalités. Ce qui importe dans la reconnaissance des acquis, c'est ce qu'une personne a appris et non les lieux, circonstances ou méthodes d'apprentissage;
3. Une personne doit être exemptée d'avoir à faire reconnaître de nouveau des compétences ou des acquis qui ont été évalués avec rigueur et sanctionnés à l'intérieur d'un système officiel.

CONDITION D'ADMISSION

Ce service s'adresse à tout adulte, ayant un niveau pertinent d'expérience dans le domaine de la stérilisation et satisfaisant aux conditions générales d'admission du cégep de Saint-Laurent.

Le candidat à ce programme devra aussi réussir un test d'admission portant sur :

- sa maîtrise de la langue française parlée et écrite (compréhension de texte, syntaxe et grammaire);
- ses capacités de raisonnement et sa mémoire.

Le candidat doit aussi être en bonne forme physique et posséder des aptitudes manuelles et visuelles lui permettant de manipuler de façon sécuritaire de petits instruments fragiles.

NOTRE DÉMARCHE

Notre démarche suit un processus conforme à celui proposé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Ce processus vise à évaluer vos acquis de compétence afin de déterminer quelle est la formation manquante. Ainsi, nous serons en mesure de vous proposer un cheminement de formation adapté à vos besoins qui tiendra compte de vos acquis scolaires et de vos compétences expérientielles. Ci-dessous, on retrouve les principales étapes du processus de reconnaissance des acquis mis en œuvre au cégep de Saint-Laurent.

ÉTAPE 1

ACCUEIL

La conseillère pédagogique en RAC vous explique le processus complet de la RAC et répond à vos questions. Pour discuter avec elle par téléphone ou pour prendre rendez-vous, composez le numéro suivant : 514 747-6521, poste 7631.

ÉTAPE 2

PRÉPARATION DE VOTRE DOSSIER (auto-évaluation)

Vous souhaitez entreprendre la démarche? Alors, à votre demande, on vous remet le guide étudiant pour le processus RAC du programme sélectionné. Cet outil vous donne toutes les informations nécessaires pour compléter votre dossier. Entre autres, ce guide est composé de fiches descriptives vous permettant de faire une sélection éclairée des compétences que vous souhaitez vous faire reconnaître. De plus, il vous donne la liste de tous les documents que vous aurez à fournir, tels : acte de naissance, diplôme, lettre de présentation, CV, etc. Lorsque votre dossier (port folio) est terminé, vous l'acheminez à la direction de la formation continue du cégep de Saint-Laurent dont vous trouverez l'adresse à la fin de ce document.

ÉTAPE 3

RÉCEPTION ET ANALYSE DU DOSSIER

Après réception de votre dossier, nous en faisons l'analyse dans les plus brefs délais. Nous analysons d'abord vos acquis scolaires et extrascolaires afin de vérifier si votre demande est recevable. Nous vous contactons ensuite par téléphone afin de vous informer du résultat d'analyse de votre dossier. Si votre demande est recevable, nous vous convoquerons en entrevue pour valider les informations fournies.

ÉTAPE 4

ENTREVUE DE VALIDATION ET ADMISSION

Votre entrevue se déroulera en présence d'un représentant du Collège, c'est-à-dire une conseillère pédagogique ou un spécialiste de contenu. Dans cette entrevue, le représentant effectue d'abord un compte rendu de l'analyse de votre dossier. Ce processus est ponctué d'échanges et ce, afin d'éclaircir certaines informations contenues dans votre dossier. Cette entrevue est pour vous une bonne occasion de poser des questions ou de demander des éclaircissements. Ensuite, la conseillère ou le spécialiste précise les mécanismes d'évaluation à venir, tels : examen théorique, travaux pratiques, montage à réaliser, etc. Finalement, il révisé avec vous le déroulement des prochaines étapes du processus RAC.

ÉTAPE 5**ÉVALUATION DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES**

Ici, nous évaluons vos compétences avec les méthodes préalablement sélectionnées lors de l'entrevue de validation. Il peut s'agir de travaux, d'examens, de démonstrations, de documents audiovisuels, etc. L'objectif de l'évaluation est donc de vérifier si vous avez effectivement acquis les compétences que vous prétendez posséder.

ÉTAPE 6**BILAN DES ACQUIS ET PLAN D'ACQUISITION DE LA FORMATION MANQUANTE**

Pour faire suite à l'évaluation, nous vous remettons un bilan de vos acquis. Ce compte-rendu vous indiquera, pour chacune des compétences évaluées, si nous vous accordons celle-ci en totalité ou en partie. Pour chaque compétence acquise partiellement, nous vous proposerons une démarche personnelle visant à vous permettre d'acquérir la totalité de ces compétences. C'est ce que nous appelons le processus de formation manquante.

La formation manquante

Le processus de récupération de la formation manquante peut être de diverses natures. Par exemple, il peut s'agir de la lecture d'un document, d'effectuer une série d'exercices ou encore de réaliser un projet. Ensuite, lorsque vous serez prêts, nous vous évaluerons à nouveau afin de sanctionner les compétences touchées par le processus de la formation manquante.

ÉTAPE 7**SANCTION FINALE ET DÉBUT DU PROGRAMME D'AEC**

Lorsque la formation manquante est terminée et sanctionnée, vous êtes en mesure d'intégrer le processus officiel de formation vous permettant d'obtenir votre attestation d'études collégiales (AEC).

Donc au terme de cette démarche, vous recevrez :

Un document officiel attestant les compétences que vous maîtrisez.

AEC**Quelle attestation d'études collégiales est offerte en processus de RAC?**

Au cégep de Saint-Laurent, nous offrons actuellement douze cours en reconnaissance des acquis. Ces douze cours font partie du programme d'AEC en Techniques de stérilisation. Ainsi, après le processus de RAC et la finalisation des cours de l'AEC, vous serez en mesure d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC) dans ce programme. (Voir la description du programme à la page suivante.)

AEC en Techniques de stérilisation¹

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de Techniques de stérilisation a été développé dans le but d'offrir une formation qui reflète les réalités et les exigences du marché du travail. Le retraitement des dispositifs médicaux est une opération primordiale pour contrer les infections nosocomiales dans nos établissements de santé. Depuis déjà plusieurs années, le cégep de Saint-Laurent offre une formation de qualité en stérilisation et son expertise du domaine est maintenant reconnue à l'échelle de la province.

TYPE DE SANCTION

Attestation d'études collégiales (AEC)
Nombre de semaines de formation : 41
(35 en classe et 5 semaines de stages)
Nombre d'heures de cours : 990
Nombre d'unités : 32,66

BUTS DU PROGRAMME

Le diplômé en Techniques de stérilisation pourra, au terme de ce programme, réaliser diverses tâches reliées à la stérilisation du matériel et de l'équipement utilisé en milieu hospitalier ou en laboratoire selon les normes en vigueur. Il accomplit ses fonctions dans tous les services où il existe un système ou partie de système organisé de stérilisation.

Plus précisément, à la fin de ce programme, l'étudiant sera capable de :

- cueillir, décontaminer et assembler des plateaux, des instruments, des appareils et des moteurs;
- appliquer des techniques liées à l'évaluation diagnostique des plateaux, des instruments, des appareils et des moteurs;
- manipuler des appareils et équipements de stérilisation dans le respect des normes et des procédures d'exécution;
- appliquer des techniques liées à l'hygiène et à l'asepsie;
- planifier, en milieu hospitalier, les communications avec le bloc opératoire et les différents départements;
- coordonner les activités de la stérilisation.

Il accomplit d'autres tâches, s'il y a lieu, telles que le transport et la distribution du matériel relié au service.

¹ Dans ce document, il est fait du masculin un usage épïcène.

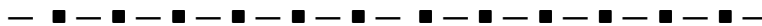
LISTE DES COURS

Code	Titre du cours	Heures	Pondération
*180-J10-SL	Environnement, asepsie, santé et sécurité	60	3-1-2
*180-J12-SL	Dispositifs médicaux I	75	3-2-2
*180-J03-SL	Dispositifs médicaux II	90	4-2-2
*180-J13-SL	Gestion et contrôle de la qualité	75	4-1-2
*180-J04-SL	Appareils et équipements médicaux I	45	1-2-1
*180-J14-SL	Appareils et équipements médicaux II	45	1-2-1
*180-J15-SL	Techniques de stérilisation	75	2-3-2
*180-J08-SL	Dispositifs endoscopiques	60	2-2-1
*360-LEA-SL	Communiquer dans le réseau de la santé	45	2-1-2
*360-LEB-SL	Ateliers de recherche d'emploi	45	1-2-3
*180-J09-SL	Stages en stérilisation	120	0-8-3
*180-J06-SL	Gestion des stocks	60	3-1-3
101-K04-SL	Microbiologie appliquée	105	4-3-4
101-K07-SL	Anatomie et pathologies I	45	2-1-2
101-K08-SL	Anatomie et pathologies II	45	2-1-2
Total des heures de cours couvertes par la RAC		735 heures	

* Cours intégrés au processus de RAC

TABLEAU SYNTHÈSE DES COMPÉTENCES EN RAC

Code	Énoncé de la compétence
GN 31	Analyser la fonction de travail et le programme de formation.
GN 33	Appliquer des mesures relatives à l'asepsie, la santé et la sécurité.
GN 34	Effectuer la cueillette des instruments et dispositifs médicaux.
GN 35	Établir le lien entre le corps humain et les dispositifs médicaux ainsi que les procédures.
GN 36	Faire fonctionner les appareils et les équipements.
GN 37	Décontaminer les instruments et les dispositifs médicaux.
GN 38	Effectuer des tests sur différents appareils et équipements
GN 39	Assembler les instruments et les dispositifs médicaux.
GN 40	Stériliser dispositifs médicaux, le matériel et autres articles.
GN 41	Communiquer et interagir dans un contexte de travail.
GN 42	Appliquer des méthodes de gestion de la qualité.
GN 43	Traiter les dispositifs endoscopiques flexibles.
GN 44	Appliquer une méthode de résolution de problèmes.
GN 45	Gérer les stocks.
GN 46	Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
GN 47	S'intégrer au marché de travail.



CONTACTEZ-NOUS!

**Pour toute information supplémentaire,
veuillez communiquer avec :**

**Cégep de Saint-Laurent
Direction de la formation continue
625, avenue Sainte-Croix
Montréal (Québec) H4L 3X7**

**Josée Robitaille, conseillère pédagogique RAC
514-747-6521 poste 7631
jrobitaille@cegep-st-laurent.qc.ca**